



Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- **AUTORISE** la création d'un Conseil Municipal Jeune (CME).
- **ADOpte** la Charte annexée au registre de délibération.

Certifié exécutoire le  
15/09/2023,  
Le Maire, Christian VENGEONS



Pour copie conforme au registre,  
Le Maire, Christian VENGEONS

